Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212203640-20260610-2026_06-DE

C.C.A.S.
DE TRÉLIVAN

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN – Canton DINAN ouest
Séance du CCAS du 10 juin 2026

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS DE TRELIVAN
SEANCE DU 10 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix juin, à dix-huit heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de TRELIVAN se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame LEBRETON Suzanne, Présidente.

Etaient présents :

LEBRETON Suzanne	BRIAND Marie	BUREAU Anaëlle
FOUCHER Thierry	INCREDULE VEZIE Valérie	LASSERRE Valentin
MAJOREL Clothilde	MORFOUACE Michel	RADOUX Alain
THOMAS Sylvie	BOTREL Marie-Claire	LE PROVOST Evelyne
	LE FLAHEC Laurent	Marie-Pierre LEGALLAIS

Absent : SAULNIER Laurence

Président de Séance : Suzanne LEBRETON

Secrétaire de séance : BOTREL Marie-Claire

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

Membres votants : 14

2026-06 : Repas des ainés - Détermination de la participation financière pour les personnes de moins de 73 ans et les personnes extérieures à la commune

Madame la Vice-Présidente rappelle que le tarif pour l'année 2026 était de 23€ pour les personnes de - de 73 ans habitants la commune et de 33€ pour les extérieurs à la commune.
En 2025 579 personnes ont été invitées et 220 repas commandés.

Les membres du CCAS décident à l'unanimité de maintenir le tarif de 23€ pour les moins de 73 ans et 33€ pour les personnes extérieures à la commune.

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents
Acte rendu exécutoire par sa transmission et sa publication à la Préfecture de Saint Brieuc.
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Marie-Claire BOTREL

La Présidente
Suzanne LEBRETON